



Ordinateurs-de-vote.org - OdV
Communiqué de presse du 6 mai 2007

Mots clés :

ELECTION PRESIDENTIELLE
2 EME TOUR
CONTENTIEUX ELECTORAL
CONSEIL CONSTITUTIONNEL
MACHINES A VOTER
PRESIDENT DE REGION

Paris, le 6 mai 2007

**L'O.N.G. ORDINATEURS DE VOTE.ORG CONTACTE DES PRESIDENTS DE REGION
POUR DEMANDER LEUR INTERVENTION DANS LES CONTENTIEUX DU SECOND
TOUR IMPLIQUANT LES MACHINES A VOTER**

Pierre MULLER, président de l'ONG Ordinateurs de Vote.org, a contacté, dans la soirée de dimanche 6 mai, plusieurs présidents de région pour leur demander d'encourager les représentants de l'Etat à transmettre effectivement au Conseil Constitutionnel toutes les réclamations électorales impliquant les machines à voter.

D'après le porte-parole de l'ONG, plus d'une dizaine de villes sont d'ores et déjà concernées par des réclamations en contentieux électoral sur les machines à voter au second tour et il devient urgent que les préfets acceptent de transmettre au Conseil Constitutionnel ces demandes d'instructions de dossier.

"Lors du premier tour des présidentielles, aucune des observations portées sur les PV et mettant en cause les ordinateurs de vote, n'avait - d'après nos informations - été transmise au Conseil", rappelle Pierre Muller , "il faudrait éviter que cela ne se produise à nouveau et empêche le Conseil Constitutionnel de statuer".

Un bilan plus complet des recours sera fait lundi soir par les responsables d'Ordinateurs de Vote.org.

Des extraits de procès verbaux de rapports d'incidents du premier tour sont consultables sur le site de l'ONG à l'adresse : http://www.ordinateurs-de-vote.org/IMG/pdf/exemples_pv.pdf

- Fin de Communiqué -

Contact Presse :

Tel - 06 2517 5919, 06 6372 6356 - Courriel - presse@ordinateurs-de-vote.org